

de la patrie, et de la haine que les Grecs ont pour les Turcs.

LE SPECTATEUR

de la patrie, et de la haine que les Grecs ont pour les Turcs.

DE

de la patrie, et de la haine que les Grecs ont pour les Turcs.

L'ORIENT.

de la patrie, et de la haine que les Grecs ont pour les Turcs.

Livr. 75.—25 Septem. (7 Octob). 1856.

de la patrie, et de la haine que les Grecs ont pour les Turcs.

de la patrie, et de la haine que les Grecs ont pour les Turcs.

La poésie populaire en Grèce (*).

de la patrie, et de la haine que les Grecs ont pour les Turcs.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette poésie pour constater le fait suivant: le nombre des chants cleptiques, et leur énergie augmente en proportion de la haine mutuelle de la race grecque et de la race turque. Au fur et à mesure que l'antipathie réciproque des deux races se développe dans ces parties de l'Empire Ottoman où les traditions de la patrie se sont le plus conservées, et où les moyens d'action sont plus nombreux, les peuples pou-

(*) Voir le Spectateur de l'Orient du 10/22 Juin, 10/22 Juillet et 25 Juillet (6 Août) 1856.

sés par un besoin instinctif, révèlent l'aversion qui débordé de leur cœur dans des chants empreints d'amertume et de ressentiment: chaque génération qui passe y laisse l'empreinte sanglante de sa haine et de sa vengeance. Pour ces hommes, le patriotisme est un devoir impérieux; la poésie est un besoin insurmontable. Le clephte est guerrier, il est improvisateur et musicien. Entre le fait d'armes qui fournira un sujet à l'inspiration, et le concert exécuté sur la lyre rustique, il n'y a que l'intervalle d'un bref repos. Qui chanterait sa mémoire, qui exalterait ses faits d'armes mieux que lui? L'histoire nationale? mais elle n'existe point. La littérature nationale? Mais c'est à peine si elle le connaît de nom. Durant cette période de confusion et d'oppression, les populations chrétiennes de l'orient, privées de tout défenseur, privées d'histoire et même de chronique, sans aucun poète qui se fit auprès de la chrétienté l'écho de leurs souffrances, à qui devaient-elles remettre le soin de conserver le souvenir des impressions et des efforts de chaque jour, si ce n'est à des ménestrels rustiques, nés et élevés dans le secret de leur douleur? Des hommes de talent et d'une éducation cultivée, gagnés au culte de Phœbus et des Piérides, écrivaient des hexamètres et des iambes en langue ancienne, ou bien ils marchaient sur les traces de l'épopée et de la poésie lyrique de l'Italie.

Privés de génie, et poussés par le besoin de l'imitation, ils allaient dans des contrées éloignées du théâtre d'action qui existait dans leur propre pays. Ils perdaient le sentiment de la patrie et de l'actualité; ils se détachaient du sol natal et de leur siècle. Italiens sans être Grecs, et Grecs sans l'éminence italienne, ils restèrent ainsi sus-

pendus entre deux conceptions de l'idéal le plus achevé, dans l'impuissance de toucher ni à l'une ni à l'autre. Le siècle et la société de ce temps répudièrent ces fils volubles, ces littérateurs bâtards. L'originalité et l'invention restèrent du côté de ceux qui demeurèrent fidèles à la patrie en larmes. La poésie anonyme des bois est bien supérieure aux vers alexandrins de Drimitico, et surtout à tant d'hexamètres élogieux. Ni le nom de l'auteur, ni l'art, ni la beauté des modèles copiés n'ont pu sauver de la médiocrité les poèmes de tous ceux qui ont bu des eaux de l'Hippocrène. Le peuple ne prit point de modèle, il ne connut point de préceptes, l'art et l'histoire lui firent défaut, mais le peuple sentait ce qu'il chantait, il mit son cœur dans ses chants: voilà le secret de son art. Il se fit poète sans prétention, sans aucune velléité de gloire, sans aucune soif d'ambition, ou d'intérêt, mais par impulsion naturelle, par sentiment: il se fit poète par vocation. Il chanta comme il parlait; il parlait comme il sentait; c'est là que se trouve le signe qui distingue sa poésie de toutes les autres.

La poésie populaire commence donc avec le sentiment, et elle est contemporaine de l'action nationale: c'est l'arôme de la fleur qui s'exhale à travers les épines. Mais cette action, à quoi doit-elle son origine? Nous l'avons indiqué plus haut: elle la doit à la conquête, à cette batterie voltaïque qui communique une secousse salutaire à tout le corps infirme de la nation. Le Grec, à l'ombre du trône de Constantin, s'est trainé dans le repos et dans l'inertie. Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel l'ont tenu d'une manière permanente dans la condition d'un pupille. Dans cette condition, il contracta des habitudes d'indifférence

apathique pour tout ce qui se passait, soit dans l'intérieur de l'Empire, soit à l'étranger, et il finit par considérer la direction des affaires publiques comme une chose qui ne l'intéressait qu'indirectement. Il est vrai, qu'à mesure qu'approche le jour fatal de la monarchie, une agitation sourde se manifeste dans les masses, mais cette agitation a sa source plutôt dans le trône et son entourage que dans le peuple: c'est plutôt le trône qui sous la pression de tristes pressentiments, cherche, mais sans succès, à remuer l'opinion publique restée depuis si long-temps en léthargie. Ces populations, si l'on doit dire la pure vérité, ne sentirent que très superficiellement la gravité des périls qui s'amoncelaient chaque jour sur l'Empire. La perspective de la catastrophe imminente ne semble point avoir frappé l'imagination du peuple avec la même intensité d'appréhension et de terreur que les autres classes, telle du moins que nous la voyons dépeinte dans les écrits des annalistes contemporains.

Il y a dans l'attitude du peuple plutôt de la confiance que de la crainte, et dans les chanceliers titrés et les historiographes du monarque, qui racontèrent les périls du jour, il y a plus de courage qu'il ne paraît. Aussi plus le son de la cloche de l'agonie devient distinct, plus les lamentations de l'oligarchie deviennent stridentes, plus les masses de la nation semblent vouloir se plonger dans les profondeurs de la foi, s'affaisser dans un océan de convictions concentrées, de religieuse résignation. Ce n'est que dans la foi qu'il trouve sa consolation et son unité. Dans cette imperturbable croyance non seulement il se sent vivre encore, mais il a le pressentiment qu'il survivra à ce naufrage général d'institutions et de traditions.

Là où la foi a une action il faut s'attendre à des miracles. Ayez de la foi et vous serez sauvé.

Un bandeau magique tombe des yeux au moment de la chute de Constantinople. La tête du dernier des Paléologues, exposée au bout d'une lance sur la colonne de Théodose, détruit l'enchantement qui durait depuis tant de siècles. La nation mutilée, se trouve seule en face de son propre destin, seule en face de l'univers. De tous les monuments de l'antiquité elle est le seul qui survit, le seul qui reste debout au milieu des ruines. Constantinople cesse de jouer le rôle de résidence métropolitaine, de capitale et de centre de l'empire Romain, de centre de la nation, d'organe au moyen duquel s'accomplissent collectivement toutes les fonctions du corps, et qui absorbe et consume en sa faveur la vitalité des autres organes. La Cour disparaît avec ses dignités puériles, avec son étiquette asiatique, avec ses diadèmes de papier. La monarchie, ce *deus absconditus* du peuple, cesse d'exister. Les génies tutélaires fuient de cette ville profanée, opprimée, ils fuient de cette ville envahie par les barbares, et ils cherchent un refuge dans les provinces. De ce centre, où la vie reste dans l'inertie et comme suspendue, le sang se répand avec impétuosité dans toutes les artères et rend la vie au corps engourdi. La nation se replie dans les villes, dans les villages, sous les ombres des platanes, aux bords des torrents, partout où elle trouve de l'air à respirer et un endroit libre pour s'agiter. Ici se développe un sentiment commun, un esprit de parti que l'infortunée cimente et fortifie chaque jour. Trêve à la crainte, à la rivalité, aux appréhensions! à leur place se substitue une force morale pour combattre l'adversité, pour opposer à

l'usurpateur une barrière difficile à surmonter dans les rares joies du foyer qui restent, le souvenir de la patrie perdue et l'espérance d'une patrie à reconquérir.

Voilà pourquoi nous voyons poindre le premier germe de la liberté populaire sur les hécatombes du patriciat byzantin, sur les hécatombes de cette caste pusillanime et dégénérée. Voilà pourquoi après la prise de Byzance, il se trouve un plus grand nombre de Grecs sur le sol grec, que celui qui est indiqué dans les annales écrites sous les auspices de l'empire, ou dans les relations des occidentaux qui avaient visité la capitale, dans les ouvrages de Liutprand et de Ville-Hardouin. Et à ce propos, il est assez curieux de signaler cette pudeur singulière avec laquelle les grands docteurs byzantins, le Protocathémènes et Protovestiaires, évitent toute occasion de prononcer le nom du peuple. Pour eux le terme de *peuple* et tous ses synonymes, sont des termes qui ne doivent être prononcés que dans une extrême nécessité et avec toute sorte d'excuses. Parfois ils accolaient à ces mots des épithètes injurieuses, au point d'indigner l'homme le plus tolérant. Le peuple outragé ne pouvait que laisser ses détracteurs sans réponse; il ne comprenait point d'ailleurs la langue dans laquelle on le méprisait. Le public constantinopolitain n'était composé que d'une centaine de grammairiens, de gens en toge, et du clergé.

A peine la langue poétique et populaire de l'indignation et de la protestation eut-elle succédé à la prose frivole du purisme hellénique, que l'oligarchie de la plume, subissant le changement des conditions respectives, tint dès ce moment un langage différent et une autre conduite envers le peuple. Le cimeterre ottoman rendit égales tou-

tés les classes (*). A peine les Cantacuzènes, les Chalcocondyles, les Franzi déposent-ils la plume, que les forêts de la Phocide, les précipices de l'Étolie et de l'Épire se réveillent aux chants de vengeance de cette ignoble classe plébéienne méprisée par les pédants. La pauvre nation respire: chose étrange! elle respire, sous le nouveau joug, une atmosphère plus appropriée à ses poumons. La nation était fatiguée de cet essaim de courtisans historiques, d'annalistes pleureurs, de ces *mancipia togata*, comme Héliogabale se plaisait à appeler ses sénateurs. Bons écrivains, comme officiers de la cour, comme secrétaires de prince, mais étrangers aux conditions de la multitude et souvent ennemis du bien général. Y-a-t-il donc lieu d'être surpris si aux plaintes rhétoriciennes de pareils chronographes, si aux jérémiades indéfectibles, si aux soupirs artificiels de cette classe de nobles et de littérateurs, le peuple n'attacha aucun souvenir affectueux, aucun signe de regret? Cette bureaucratie littéraire laissait-elle, dans ses productions, quelques traces de l'existence populaire, suffisamment indiquée, afin de signaler à la postérité, fût-ce même vaguement, les perturbations de l'élément national dans sa longue période de mille ans et plus? Pour une telle classe d'écrivains, l'histoire n'est grecque que par la langue dans laquelle elle est écrite: l'esprit en est byzantin, le nom même est étranger, c'est le nom de Rome. Aujourd'hui, nous, leurs arrière-neveux, nous sommes obligés d'entreprendre un travail d'investigations et d'interprétations extrêmement pénible, pour découvrir dans le cahos des événements de l'Empire les rares don-

(*) Ci friggiamo tutti nel medesimo togame, dit le proverbe italien; mot à mot: nous sommes tous frits dans la même poêle.

nées du sentiment national qui y ont été enrégistrées. Et pourtant ce sentiment national, que les auteurs de cette époque ont eu soin d'écartier de leurs écrits, a dû—il ne faut point en douter—avoir une grande influence sur la nature et sur les vicissitudes des institutions impériales. Mais son action, l'influence qu'il exerça sur ce régime, ressemble à la marche de certaines comètes, lesquelles, quoique parcourant une orbite complètement inconnue, ou mal calculée par les astronomes, ont néanmoins pendant des siècles innombrables et dans le silence de leur voyage, fait partie, de l'harmonie des sphères.

On a prétendu que la poésie populaire de la Grèce a de nombreux traits de ressemblance avec les autres poésies populaires de l'Orient, et particulièrement avec la poésie illyrienne. Rien de moins exact. Il existe entre les chants grecs et les chants illyriens la même diversité qui existe entre la condition sociale et l'histoire des lieux respectifs où ils prirent naissance. La société serbe est légalement constituée et fortement organisée. Elle forme un corps de nation, elle n'ouvre que par intervalle, à l'étranger les portes d'une patrie non contestée; enfin, c'est un état qui, à certaines époques, prend une importance réelle et parvient à un pouvoir de fait. La poésie serbe a ses dynasties héroïques, ses barons, une hiérarchie sociale et ecclésiastique, elle a un peuple, une armée. Les tableaux de la paix avec les épisodes de la vie privée succèdent, dans cette poésie, aux tableaux de la guerre où se développent la passion de la gloire et des aventures, et une ambition d'une incroyable portée. La poésie illyrienne est le reflet continuel de ces transitions de vicissitudes belliqueuses et pacifiques; sa nature tient à la fois du foyer de la sa-

mille et des champs de bataille. Elle est héroïque, lorsqu'elle glorifie les faits de ses braves; elle est élégiaque, romantique, dans la peinture des affections et des vertus de famille. Mais ces deux caractères divers ne sont pas bien prononcés dans ses tableaux; les deux genres ne se trouvent point isolés. Le style héroïque est souvent fondu dans le style domestique: l'Illiade est fondue dans l'Odyssée. Aussi dans les chants serbes on remarque une touche tantôt épique, tantôt lyrique, qui met le critique dans l'embarras de savoir se prononcer sur le genre de cette poésie. En tout cas, l'épopée domine dans l'ensemble du récit. On y observe la création d'une personnalité idéale, une idéalité fortement accentuée, qui domine toute l'action et qui donne au poème les avantages de l'unité épique. Telle est la création de Marc Kralievic, l'Hercule semi-historique, semi-fabuleux du ciel serbe, la personnification du courage patriotique, et du devoir domestique, sujet perpétuel d'éloges pour la muse serbe. Les rapsodies qui racontent les aventures surnaturelles de Kralievic, nous le représentent tantôt sous l'aspect d'Achille, tantôt sous celui du fin Ulysse. La nature illyrienne est parlante dans cette figure: bravoure féroce que des sentiments tendres font pourtant fléchir; amour exagéré du surnaturel; héroïsme qui tient du barbare et du païen; dévouement à la patrie; religion fervente; affection de famille; finesse dans ses actes de vengeance. Parcourez les poèmes serbes: les incidents ne sont pas les mêmes, le tableau semble à chaque trait prendre une autre physionomie, mais le fond du récit est toujours le même: la bravoure extraordinaire de Marc, de cette stéréotypée prosopopée de la nationalité. Ces conditions pourraient

fournir un grand avantage au génie d'un Homère illyrien, ou encore à l'habileté d'un Macpherson slave, qui entreprendrait de fondre dans un poème homogène toutes les rapsodies qui traitent du même sujet, mais tels qu'ils sont aujourd'hui, ces chants sont décousus, monotones et pleins de désordre. Cette figure aux proportions gigantesques, toujours présente, toujours dans des attitudes mythologiques, se débattant dans un champ clos, trop étroit pour l'épopée et trop large pour la poésie lyrique, ce perpétuel retour de l'idéal serbe dans d'étroites limites donne à cette poésie un je ne sais quoi de téméraire dans la conception et d'humble dans l'exécution, qui détruit une grande partie de ses beautés naturelles. La veine en est féconde, le pinceau est pittoresque, les affections suaves. Malgré ces prérogatives, ces chants n'ont ni l'unité du récit ossianique, ni le génie narratif et touchant de la poésie lyrique de la Provence.

En opposition à la société serbe, laquelle, comme nous avons vu, porte le cachet de l'esprit de municipalité et de la famille, la communauté cleptique est hors la loi; elle s'y met d'elle-même, elle se révolte contre toutes les autorités constituées. Cette république des forêts et du désert n'a point de noblesse, d'oligarchie, de ducs, ni de princes. Ils sont tous frères, ils appartiennent tous au peuple: ils sont la société entière en miniature. Celui qui, plus actif que les autres ou plus influent, parvient à rassembler sous ses ordres un nombre déterminé de braves, celui-là est acclamé, *ipso jure*, capitaine, président, tribun de la colonie. Il dirige les opérations de la troupe, il répond du succès des entreprises. Et néanmoins il n'est que simple citoyen de la colonie qu'il a fondée, et

dès lors il paie souvent de sa propre vie son imprudence ou sa trahison.

L'élément des affections de famille, la douceur ineffable du foyer, cette veine de sentiment, de tendresse et d'émotions qui ne saurait jamais être épuisée par la muse sociale des autres peuples, manque dans la vie du clephte. Ces roses parfumées, ces délices sont refusées au clephte, qui erre dans les régions les plus affreuses des montagnes, loin de la famille, du toit paternel, sans pain et sans patrie. La troupe lui tient lieu de famille; les chênes, les pins, l'ombre épaisse des platanes et souvent le vaste dôme des cieux, remplacent son toit; chaque précipice, chaque rocher qui ne porte point les traces de l'envahisseur est sa patrie. Lorsque ce n'est point le désir inné de la liberté ou l'émulation qui le conduit dans la troupe des proscrits, c'est son père même, armatole lui aussi comme l'a été également son aïeul, qui le ceint du sabre et des pistolets, et qui le conduit dans le séjour cleptique (ὄλκμερι, λκμερι—ὄλη ημέρα), où il fera sous la direction d'un frère d'armes, le noviciat de la profession. Mais déjà plus d'une fois sont parvenus jusqu'à lui ces sons harmonieux et séduisants qui chantent la majestueuse beauté de la solitude et les douceurs de la vengeance; souvent il a pris part lui-même à ces chants (*). Les épisodes de la conquête, les rapt d'épouses et de sœurs, les infâmes violations, les horreurs enfin d'une conquête tartare, font battre d'impatience la poitrine du jeune homme, dès qu'il en entend le récit, au son lugubre et plaintif de l'air dont les cadences sans mesure rappellent les sons d'un bronze

(*) La première signification du terme Tragoudi (τραγούδιον, τραγούδιον), par lequel le grec moderne entend la chanson, est celle de l'éloge pathétique et émouvant. La muse grecque devenue esclave, n'eut, à ce qu'il paraît, que des lamentations et des soupirs pour ses chants.

funèbre. Ces chants, accompagnés par la lyre, sont pour lui la voix des morts, l'écho du tombeau, *vox tumuli* : il lui semble entendre les sons de la trompette qui l'appelle aux armes, qui l'invite à la fête de la gloire. L'aube du lendemain le trouve en révolte contre la société et les lois. Il a répudié l'abjection. Il a renoncé aux aises les plus ordinaires, et par là à tous les biens qui découlent des rapports sociaux : à l'instruction, aux pratiques de dévotion, à l'industrie, enfin à toutes les félicités terrestres. Dès ce moment il ne connaît d'autre loi, que celle qui lui impose rigoureusement de troubler de toute manière et sans relâche, l'ordre de choses établi par le despote.

L'extrême attachement du grec bandit à cette vague patrie de ses rêves, à cette patrie qu'il cherche dans la solitude de ses terres dévastées; cette continuelle aspiration à un nouvel ordre de choses, au service duquel il met sa fortune, sa vie, son repos; la défense magnanime qu'il assume, des petites communautés chrétiennes qui se sont mises sous sa sauvegarde; enfin jusqu'au massacre qu'il fait de l'ennemi du Christ et de la civilisation : tels sont les principaux traits caractéristiques de cette institution héroïque, qui pourrait s'appeler non improprement *chevalerie clephtique*, si les corps des armatoles eussent eu des chevaux, des châteaux, des chatelaines, des cours d'amour, comme en avait la chevalerie occidentale. Mais ce luxe de moyens et d'action, ce cortège royal d'instruments et de sensibilité lyrique, n'appartiennent pas au clephtisme. Le paladin errant du Valtos et du Xeromero est étranger à ces émotions que ressentait le chevalier blasonné de l'occident; l'amour ne peut donc embellir ses entreprises et lui inspirer cette ardeur des aventures,

Chez le grec, l'honneur consiste dans les maux qu'il occasionnera aux Turcs et à ceux des grecs qui se sont déclarés partisans de l'oppression, dans la supériorité physique, dans la force du corps, dans la vélocité et l'agilité, dans la finesse de l'ouïe, dans une vue de lynx, et particulièrement dans la longueur de la chevelure, qu'il soigne avec une préférence marquée. S'il y a quelque trait des mœurs des clephtes qui puisse être attribué à une époque ancienne, certes c'est ce culte des avantages physiques de la personne du héros, culte qui rappelle les tableaux de l'Illiade.

Les considérations générales que nous avons exposées jusqu'ici sur les origines historiques de la poésie populaire et sur sa valeur spécifique, en opposition à la littérature érudite ou imitative, ne pourraient donner qu'une idée bien vague du caractère original de cette poésie, qui marque surtout les poèmes clephtiques, si à l'appui de nos paroles nous ne citons quelques exemples. En passant à cette seconde partie de notre étude, nous nous demandons quelle est la meilleure méthode pour entrer dans l'examen de cette originalité, en déterminer la portée et les dimensions, la soumettre à l'épreuve de la comparaison, et en saisir les principaux traits ?

Si les chants clephtiques portent réellement le cachet de l'originalité, comme nous le croyons, nous devons trouver en eux un but non commun avec les autres genres de littérature, ou des moyens singuliers d'exécution, ou de nouveaux caractères, de nouvelles figures, et des sentiments qui sortent du vulgaire. Telle doit être l'épreuve que doit subir toute production qui aspire à l'originalité.

Or, pour obtenir ce résultat, il faudrait soumettre la poésie clephtique à une analyse esthétique qui eût pour point d'appui la comparaison historique et littéraire, il deviendrait nécessaire de la soumettre à une espèce de décomposition physiologique. Sans ce travail préliminaire d'examen et de confrontation, on n'arriverait jamais à fixer avec évidence et à déterminer d'après les lois de la critique, les traits le plus saillants de ce genre de poésie.

Une telle opération n'aurait point pour unique résultat de mettre en relief, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'aujourd'hui, la physionomie originale des chants clephtiques. Il en résulterait, croyons nous, un autre avantage encore. La critique tirerait parti de cet examen de vérification et de dépouillement, pour fixer une règle, un point de départ de ses jugements sur la partie d'originalité et de matière de nationalité que contiennent les autres genres, et toutes les autres productions de la littérature imitative. On ouvrirait la voie à ces recherches consciencieuses et pénétrantes dont le résultat final serait d'établir une mesure invariable, une loi souveraine, qui pût guider le critique dans l'estimation scrupuleuse du beau, de l'utile, du nouveau et du sentiment national. Or, pour s'acheminer vers ce point, il faut d'abord prendre pour but et pour objet d'observation, cette branche de la création nationale, dans laquelle les linéaments ethnologiques sont plus saillants que dans toute autre branche. Telle est la nature des éléments moraux et poétiques qui constituent l'harmonie clephtique. Lorsque nous aurons indiqué le caractère et le but particulier de cette muse encore dans l'enfance, lorsque nous aurons saisi les figures et les nouveaux types qu'elle introduit sur la scène, lorsque nous

aurons assisté au jeu intéressant des passions et des sentiments dont elle se sert pour obtenir dans l'histoire grecque cet effet grandiose auquel est surtout due la régénération d'un peuple, qu'on avait jugé et cru mort pour toujours, c'est alors seulement que nous serons en état de nous prononcer magistralement sur son mérite esthétique, historique et littéraire, et une fois les degrés de ce mérite établis, nous pourrons alors passer à l'examen comparatif des autres créations secondaires.

Dieu nous garde de prétendre que la poésie clephtique doive servir de modèle exclusif aux productions poétiques, qui avec les progrès du temps et de la civilisation viendront illustrer le sol natal de l'inspiration et de l'art. L'admiration que nous professons pour l'originalité de ces chants et pour la grande influence qu'ils ont exercé sur le développement graduel de la nationalité, n'est pas de nature à nous faire tomber dans une pareille erreur. Nous savons nous aussi que cette muse n'est qu'une enfant, vu les lieux et l'époque de sa naissance, et que ses accents semblent les cris à peine articulés d'un enfant au maillot. Qui ne s'aperçoit au premier coup d'œil, de ses traits beaux et réguliers, mais rudes? de ce teint vermeil et sain, mais fortement hâlé par le soleil? de ces mouvements agiles, mais encore privés de cette élasticité qu'on acquiert avec le temps? Qui ne voit que dans ses attitudes il y a une ingénuité séduisante, mais qu'il y manque la grâce de l'élégance? Toutes ces observations sautent naturellement aux yeux de celui qui considère cette poésie primitive et spontanée. Mais s'il y a en elle une rudesse d'art et de conception, qui s'explique facilement par l'état du peuple qui la mit en lumière, il y a pourtant

en elle en compensation, une précieuse prérogative: elle contient tous les germes de la grandeur poétique à laquelle elle peut atteindre, aidée par les règles de l'art, animée par l'amour de la patrie, et par le génie de la Grèce moderne. Ces semences précoces de l'orgasme qui mit en ébullition les fluides de la nation, dans un moment suprême de retour à soi, ces semences, disons-nous, la civilisation future les fécondera et le sol grec, il faut l'espérer, ne manquera pas de rendre doublement ce qu'on lui aura confié; mais ni la civilisation future, ni la vive imagination du peuple hellénique ne produira, à notre avis, rien de grand, de nouveau, d'indubitablement grec, dont la nature ne participe point de la nature de ces éléments que la main de Dieu sema sur le sol paternel, et que la fertilité de cette terre rendit en abondance. Jusqu'à ce que la littérature grecque connaisse les lois constitutives et primordiales de son organisme, et les conditions qui ont concouru à la formation de son tempérament, elle traînera ses jours dans l'incertitude de ce qui lui est utile, elle vacillera dans les plus cruelles hésitations, elle s'abattra contre de continuels obstacles et elle offrira au monde le spectacle décourageant d'une homme qui, renfermé dans le labyrinthe, s'égare de plus en plus, malgré le fil mis entre ses mains par la providence. Elle pourra s'orner de roses cueillies dans un jardin étranger, mais ses fleurs n'auront pour elle aucun parfum. La fleur détachée de sa tige n'a en poésie qu'une valeur relative et passagère: une fois la tête abaissée, les pétales fanés, elle n'a plus de prix; on n'en parle plus. Telle est l'époque travaillée qui consume avec peu de fruits la vitalité et les forces de la littérature contemporaine: époque de doute,

d'agitation fébrile, d'ambiguïté, d'expériences stériles; époque de puissantes aspirations et de résultats défectueux, d'ambition et de succès de peu d'importance; en un mot, époque de transition douloureuse de l'état d'ignorance à l'état de la conscience de soi-même. C'est ainsi que nous voyons la singularité d'une littérature, qui a autant de langues diverses qu'elle a d'auteurs, ou, pour être plus explicite, nous voyons l'exceptionnelle difformité d'une nation pleine d'intelligence et d'activité, qui est néanmoins privée d'un organe fixe, châtié, discipliné, par lequel elle puisse exprimer la pensée qui l'agite; nous voyons une littérature qui, pour avoir trop de langues, ne possède aucun texte qui puisse être présenté comme une autorité; nous voyons enfin une langue, privée de délimitation et de frontières qui séparent le terrain antique du terrain moderne, privée de physionomie, de caractère, ouverte à toutes les ambitions, jouet de tous les arbitres, et qui, ainsi que ces provinces éloignées de l'Empire Romain, toujours disputées, subit l'autorité de tous les capitaines qui veulent, dans leur passage, y planter leur drapeau.

Mais n'empiétons pas sur les droits de l'avenir. Justement, puisque l'agitation est le symptôme du temps, nous remettrons au temps nos vœux et nos espérances. Le passage de l'enfance à l'adolescence marque une période climatérique. Néanmoins, le sang bouillonne dans les veines de la race grecque, ses tempes battent avec force: vienne une brise printannière, et l'arbre donnera les premiers fruits. Qui pourrait douter de la présence de la vitalité dans un corps qui vient au monde aussi robuste, aussi orgueilleux? Vienne le règne de la liberté dans

toutes les contrées grecques, et le poète sacré ne tardera pas à venir restaurer les forces abattues de la nation

*Urgentur ignotique longa
Noctes, carent quia vate sacro.*

Mais passons à l'examen analytique de la muse clephtique. Nous avons promis de puiser les preuves de son originalité à deux sources : 1° dans la comparaison historique des faits et des caractères qui se trouvent dans cette poésie, et 2° dans les monuments mêmes de cette poésie.

Commençons cette recherche par l'examen du but de l'institution clephtique.

(La suite prochainement.)

Nouvelles considérations sur le recrutement des Chrétiens en Turquie.

—ooo—

Dans un article précédent publié par le Spectateur de l'Orient du 10/22 Juillet, nous avons essayé d'établir :

1°. Que d'après les engagements contractés par le hattî houmayoum, il était impossible de faire servir dans l'armée ottomane les sujets chrétiens de la sublime Porte conjointement avec les Osmanlis, et de les régir par les mêmes lois et les mêmes règlements.

2°. Qu'il était également impossible de faire exister dans un même corps de troupes, des règlements différents en raison des religions, des mœurs et des coutumes des enrôlés, etc.

3°. Que le seul moyen de mettre à exécution les bienveillantes intentions du Sultan en faveur de ses sujets non-musulmans, contenues dans le hattî qui établit l'égalité, tant pour les charges que pour les avantages, par-

mi tous les sujets de l'Empire, sans égard à la religion que chacun d'eux professe, c'était la création de corps de troupes chrétiennes, complètement en dehors des corps de troupes musulmanes.

Mais depuis les circonstances ont bien changé. On demandait alors pour le complètement de l'armée, 16,000 chrétiens, dont 3,000 devaient être appelés sous les drapeaux, et 13,000 payer 65 millions de piastres, à raison de 5,000 p. par homme, pour être exemptés du service dans l'armée, où l'on ne voulait pas d'eux.

Maintenant il ne s'agit plus de 16,000 conscrits chrétiens, mais bien de 20,000, dont pas un seul ne sera admis au service actif; on n'en veut plus; mais on veut toujours les millions, on en veut même beaucoup et les 100,000,000 de piastres, prix du rachat des 20,000 chrétiens, sont mis à la charge des communes.

Nous allons envisager la question ainsi posée sous deux points de vue principaux.

L'obligation de se racheter du service militaire imposée à un homme qu'on refuse d'admettre dans les rangs de l'armée, est-elle conforme aux principes d'égalité établie par le hattî entre tous les sujets de l'empire ottoman ?

En fixant à 20,000 le chiffre des chrétiens appelés au service, et dont on veut simplement l'argent, a-t-on établi une juste proportion entre le nombre de ceux-ci et celui des musulmans, et la force effective de l'armée ?

La première question n'est pas difficile à résoudre. En effet, forcer le soldat chrétien à se racheter du service dont il pourrait personnellement remplir les devoirs, sans imposer la même obligation au musulman, c'est évidemment violer les droits d'égalité qu'on fait sonner si haut; c'est établir deux catégories. Nous ne parlons pas de la ruine qui aurait été, pour beaucoup de familles, la conséquence déplorable de cet impôt funeste, si les communes, d'après les dernières dispositions, n'avaient été

obligées de l'acquitter; obligation qui établit un second Kharadj, ou au moins une nouvelle méthode de le prélever, malgré l'abolition qui en a été prononcée par le hatt. De plus, c'est priver le chrétien d'un des droits du citoyen, et lui enlever les avantages qu'aurait pu lui offrir la carrière militaire, en rendant le musulman seul apte à en jouir. Le chrétien ne cessera donc pas d'être raya. Payer, toujours payer et puis souffrir, telle sera toujours sa condition.

Abordons maintenant la seconde question, plus difficile à résoudre, vu la non homogénéité des éléments dont se compose et l'Empire Ottoman, et son armée; celle de savoir si 20,000 conscrits chrétiens, sont la juste proportion entre les chiffres des populations musulmanes et chrétiennes, pour le complètement de l'armée jusqu'à sa force effective.

Nous n'avons pas à nous occuper des provinces africaines, car les régents de Tunis et de Tripolis, ainsi que le vice-roi d'Égypte ont leurs armées, et les entretiennent à leur façon. Il nous reste donc la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie.

Tout en ayant des doutes très forts sur la parfaite exactitude des chiffres donnés par M. Ubcini dans son ouvrage sur la Turquie, surtout en ce qui concerne les populations musulmanes comparativement aux populations chrétiennes, nous sommes obligés cependant de nous y tenir, faute de données qui puissent mériter, à un égal degré, la confiance de nos lecteurs de l'Occident.

Quant à la force effective actuelle de l'armée Ottomane, qu'il s'agit d'abord d'établir, les renseignements que nous avons été à même de puiser dans différentes publications récentes, ne nous donnent également rien d'exact, rien d'assez précis pour nous servir de point de départ fixe, de base solide. Force nous est donc de recourir encore à l'ouvrage précité, quoique écrit en 1853. M.

Ubcini nous donne (page 453) comme effectif de chacun des six corps ou *Ordous*, dont l'armée ottomane est encore à cette heure-ci composée, 20,000 hommes, soit pour les six *Ordous* 120,000. Il dit de plus (pages 462 et 463) que le contingent annuel ordinaire par lequel ces six *Ordous* se complètent, est de 25,000 hommes. Nous admettons ces chiffres, car il est presque certain que l'armée Ottomane réduite sur le pied de paix, ne sera, à bien peu près, que ce qu'elle était avant la guerre, et que le dernier chiffre de 25,000 hommes du contingent annuel, coïncide parfaitement avec celui des 120,000 hommes de l'armée et avec la durée du service actif, fixée à cinq ans. Nous les admettons d'autant plus, que nous n'avons pas de motifs pour penser que la Turquie ait en 1856, besoin d'appeler sous les drapeaux plus d'hommes qu'à l'ordinaire: car si d'un côté elle a éprouvé des pertes pendant la guerre, de l'autre elle doit remettre son armée sur le pied de paix.

Or, si les chrétiens ont à fournir 20,000 hommes, (ou leur argent) sur les 25,000 du contingent, ce chiffre, nous le demandons, est-il proportionnel à celui des populations musulmanes et chrétiennes? Il faudrait dans ce cas supposer que dans les provinces Européennes et Asiatiques de l'Empire, la proportion des chrétiens aux musulmans, est comme 4 à 1, ce qui n'est pas.

Voici les chiffres que nous donne à ce sujet M. Ubcini.

Pour la Turquie Européenne (sans compter, pour des motifs que nous dirons plus tard, la haute Albanie, la Bosnie, l'Herzégovine, la Valachie, la Moldavie et la Serbie, provinces ayant 6,700,000 habitans) 8,800,000 d'âmes.

Pour la Turquie d'Asie, 16,050,000 âmes.

Total 24,850,000 sur lesquelles doit être prélevé le contingent annuel.

Or sur ce chiffre combien y a-t-il de musulmans et combien de chrétiens ?

(Nous comptons parmi les non-musulmans, même les 450,000 Israélites et sectaires d'autres religions, existans parmi les 35,350,000 habitans de tout l'Empire).

Laissons encore parler M. Ubicini.

Le total des habitans de la Turquie Européenne est de 15,000,000 de musulmans, et de 10,950,000 chrétiens (page 25).

En déduisant des 4,550,000 Turcs, 1,700,000 pour la Bosnie, l'Herzégovine et la haute Albanie, provinces, qui, d'après ce que dit M. Ubicini (page 473) seraient habitées presque exclusivement par des Musulmans, assertion bien éloignée toutefois de l'exactitude, et qui donneraient à l'armée un contingent auxiliaire de 60,000 hommes (page 472), il reste 2,850,000 Musulmans.

En retranchant de même des 10,950,000 chrétiens, les 5,000,000 qui habitent la Valachie, la Moldavie, et la Servie, provinces, qui notoirement ne sont habitées que par des chrétiens et qui donnent à l'armée un autre contingent auxiliaire de 36,000 hommes (page 472), nous en avons 5,750,000.

En Asie, sur 16,050,000 habitans, il y aurait 12,650,000 Osmanlis et 3,400,000 Chrétiens (page 25).

Nous aurions par conséquent sur les 24,850,000 habitans, 15,500,000 musulmans et 9,350,000 chrétiens. La proportion des chrétiens aux musulmans serait ainsi de bien moins de 2 à 5. Pour former avec équité un contingent de 25,000 hommes, il faudrait donc environ 9,000 Chrétiens et 16,000 Turcs.

On fixe cependant le nombre des chrétiens à 20,000, et on en exige 100,000,000 de piastres ! Ne serait-ce pas, après les avoir privés d'un de leurs droits décrétés par le hatti-houmayoum, les frauder encore par dessus le marché de 55,000,000 ?

En suivant pas à pas M. Ubicini dans son ouvrage, écrit sous les inspirations des hommes d'Etat de Constantinople, et où tout est présenté sous l'aspect le plus favorable à la Turquie, en ne nous servant d'autres chiffres ni d'autres renseignements que de ceux qu'il donne, nous nous flattons qu'on ne pourra pas au moins nous accuser de partialité pour les chrétiens habitans l'Empire Ottoman, d'autant plus que nous avons écarté entre autres les points suivans bien essentiels pour eux.

Vingt-mille hommes de contingent annuel sur 9,350,000 Chrétiens, n'est-ce pas une proportion exorbitante ? C'est plus de 2 sur 1,000 âmes. La Grèce sur ses 1,250,000 habitans donne par an à l'armée 1,500 h^{es}, ou 1 $\frac{1}{2}$ pour 1,000 âmes.

Cinq mille piastres qu'on exige des communes pour chaque chrétien, qu'on ne veut pas admettre dans l'armée, n'est-ce pas un taux énorme de remplacement montant à près de 1,200 drachmes ? En Grèce, c'est tout au plus 550 drachmes qu'un remplaçant coûte à celui qui ne veut pas être soldat.

Puissent les injustices dont les chrétiens d'Orient sont les victimes, et dont nous n'avons signalé qu'une bien faible partie, attirer enfin sur eux l'attention du monde civilisé, et amener une amélioration à leur déplorable sort !

E.

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous venons de prendre connaissance de l'article *Turquie*, de la 62^e. livraison du *Spectateur Militaire*, d'après lequel le total de l'armée Ottomane active monterait à 405,325 hommes.

Dans ce cas, il faut moins de 25,000 hommes de contingent annuel, et par conséquent la part qui en reviendrait aux chrétiens ne serait pas même de 9,000.

Ce ne seraient donc plus 55 millions, mais bien 60 millions de piastres, dont on sarcharge à tort les chrétiens habitans de l'Empire Ottoman. Ajoutez qu'on en exige, outre leur part dans le contingent de 1856, celle de 1855, et qu'on donne ainsi, à leur détriment, un effet rétroactif au hattî-houmayoum de 1856.

Au Journal de Constantinople.

—000—

Décidément on a tort de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil: le Journal de Constantinople vient de donner le démenti le plus complet à ce vieux dicton de la routine. Il a trouvé, à propos d'un article du Spectateur sur la question Moldo-Valaque, que tout journal qui n'appartient pas à un des cinq Etats signataires du traité de Paris, n'a point le droit de discuter une question ayant trait à ce traité. C'est là une découverte dont personne sans doute ne voudra lui contester l'honneur. Mais quelle sera l'attitude que le Journal de Constantinople va prendre afin d'échapper au sort qui attend trop souvent hélas! tout débiteur de nouvelles vérités? Voilà ce qui nous paraît d'un intérêt capital dans cette affaire. Car l'esprit humain, on le sait, non seulement n'admet pas d'emblée certains nouveaux principes en collision avec des idées généralement reçues, mais il va plus loin, il traite quelquefois ces principes de rêveries, d'utopies, si ce n'est de pis encore. — Et faut-il rouvrir une plaie encore saignante hier? Faut-il rappeler au Journal de Constantinople un certain article du Constitutionnel où l'on traite de bouffonneries les vérités, sui generis, que la fouille turque avait énoncées sur l'affaire de l'île des Serpents? Ce petit fait nous donne l'idée des luttes sans nombre que le Journal de Constantinople aura à soutenir pour défendre ses principes sur le droit de discussion et pour les faire agréer par cette partie de la presse qui, comme nous, n'appartient à aucune des puissances signataires du traité du 30 Mars.

Mais qu'à cela ne tienne; le Journal de Constantinople a le poignet solide, le sang des Amadis coule dans ses veines, et il se battra envers et contre tous pour ses principes; car il nous l'a dit, au talent près (quelle modestie!) il fait comme M. Emile de Girardin, il ne compte pas ses adversaires, il est convaincu et il écrit. Ainsi, — puisqu'il faut espérer

qu'il n'écrira pas toujours en vain, — à l'avenir, avant d'entamer une discussion avec un journal, il faudra le prier d'exhiber ses patentes pour que l'on sache si le Journal de Constantinople lui a octroyé le droit de discuter telle ou telle question.

En attendant veut-on savoir pourquoi le Spectateur a osé intervenir dans la question Moldo-Valaque sans en avoir préalablement demandé la permission au Journal de Constantinople?

« D'abord, dit le Journal de Constantinople, le Spectateur de l'Orient déteste cordialement la Turquie qui ne veut pas lui rendre Ste-Sophie... Le Spectateur de l'Orient continue la guerre (contre la Turquie)... et il la continuera jusqu'à ce qu'il ait reconquis l'héritage de ses pères, dans lequel se trouvent comprises, c'est lui qui nous le dit, la Valachie et la Moldavie. »

Certes nous n'avons pas les mêmes intérêts que le Journal de Constantinople pour louer et admirer la Turquie quand même. Nous avons pour elle ce sentiment que tout peuple opprimé nourrit envers l'opresseur de sa patrie, — sentiment que le Journal de Constantinople lui-même ne pourrait se défendre de partager si, à son tour il avait une patrie, et si elle était placée dans les mêmes conditions que la nôtre. Mais il a sans doute ses raisons pour parler comme il parle; seulement ces raisons, quelles qu'elles soient, ne lui donnent pas le droit de faire dire aux autres ce qu'ils n'ont pas dit. Aussi bien nous nous permettrons de lui faire observer, avec tout le respect qu'on doit à un journal de sa taille, que nous n'avons jamais dit que la Valachie et la Moldavie aient fait partie de l'Empire Byzantin. Si nous avions des prétentions sur elles et l'espoir de les conquérir un jour avec le reste de l'héritage de nos pères, il faudrait avouer que nous sommes des maladroits en prenant aujourd'hui fait et cause pour une indépendance qui les détacherait tout à fait du reste de l'héritage. D'ailleurs, puisque la fantaisie l'a pris de faire des études psychologiques sur l'amour des Grecs pour les Valaques et vice versa, pourquoi ne nous a-t-il pas dit plutôt si les Moldo-Valaques aiment les Turcs, et si les efforts qu'ils font pour conquérir leur complète indépendance, constituent une preuve de leur sympathie pour la Sublime Porte? Au moins c'eût été là une étude psychologique de saison et d'à-propos.

Mais en vérité nous avons mauvaise grâce de mettre à la torture un journal qui a le malheur d'être en guerre avec à peu près tout le monde, et surtout avec les règles de la logique. Cependant la position la plus désespérée n'affranchit encore personne de l'obligation d'être un peu de bonne foi. Or voici un spécimen de la bonne foi du Journal de Constantinople.

Ce n'est qu'en 1416, disions nous en citant M. de Hammer, que la Valachie fut astreinte au paiement d'un tribut; et c'est en 1456, juste 50 ans après la Valachie (nous devons dire 40 ans) que la Moldavie paye, sous le prince Pierre Aaron, un premier tribut à la Porte.

A cela voici ce que répond le Journal de Constantinople, sans tenir aucun compte de nos dates, ou plutôt de celles de M. de Hammer.

« Nous avons dit, c'est notre adversaire qui parle, que la Moldavie fut soumise à la Porte 100 ans après la Valachie; le Spectateur de l'Orient affirme que ce fut juste 50 ans après. Le premier Hatti-houmayoun qui inscrit le Prince de Valachie au nombre des rayas de la Turquie, est de 1393, et le premier acte de la soumission de la Moldavie est de 1511. Cela fait juste non pas 50 ans, mais 118.»

Faut-il cependant répéter ici ce que nous avons toujours soutenu d'après M. de Hammer, à savoir que les premiers tributs payés à la Porte par la Valachie et la Moldavie, datent l'un de 1416, l'autre de 1456, — et non pas de 1393 et 1511, comme le Journal de Constantinople le prétend sans raison. Il s'ensuit que la Moldavie fut soumise 40 ans après la Valachie, et non pas plus de 100 ans après, ainsi que l'a voulu le Journal de Constantinople. Avant de nous donner une leçon d'arithmétique, il aurait dû, ce nous semble, combattre par le témoignage de l'histoire, les dates que, sous la foi de M. de Hammer, nous avons avancées; mais c'est là une question de délicatesse à laquelle le Journal de Constantinople n'a pas habitué ses lecteurs. Voyez plutôt comment il a tronqué nos citations; ce qui n'a pas empêché qu'il en ressort toujours que la Porte n'a jamais eu qu'un simple droit de suzeraineté sur la Moldavie et la Valachie.

Remarquez aussi qu'il aurait pu nous prendre en flagrant délit de lésé arithmétique, car, nous l'avons dit, nous avions en effet commis une erreur de dix ans dans notre calcul; mais il préfère la passer sous silence dans l'espoir d'une meilleure prise. Aussi,

Au chien dont parle Esope il faut le renvoyer
comme dit le bon Lafontaine.

Asp.

Encore un mot de réponse au Morning-Post, adressé à la rédaction du Spectateur.

—ooo—

Le Morning-Post ne veut pas absolument nous laisser tranquilles; tantôt il représente la Grèce dans l'état le

plus pitoyable, tantôt il déclare comme prouvée l'incapacité de son gouvernement, et il vient tout dernièrement de nous menacer que l'occupation n'est nullement disposée à quitter la Grèce dans un moment où les esprits y sont si agités. Il se trompe cependant si par cette tactique il espère nous faire perdre patience; l'âme navrée mais tranquille, la Grèce répond à cette menace, par la voix d'Ulisse:

» J'ai déjà tant souffert par l'onde et par la guerre!

» Que cela soit ajouté à mes souffrances.»

» Ἦδη γὰρ μάλα πόλλ' ἔπαθον καὶ πόλλ' ἐμόγησα

» Κύματα καὶ πολέμῳ μετὰ καὶ τόδε τοῖσι χητέουσα.»

Tant que la guerre contre la Russie continuait, nous comprenions les motifs de la colère de lord Palmerston et de son journal: on voulait que nous restassions impassibles devant les souffrances de nos frères, et muets à leur appel; on voulait peut-être encore davantage; on désirait nous voir ternir notre passé et unir aux armes d'un oppresseur, ces armes qui soutinrent contre lui, pendant neuf années, une lutte héroïque qui finit par nous valoir les sympathies du monde civilisé, et qui illustra plus d'un enfant de l'Occident. Qu'on ne se formalise point de l'épithète que nous donnons au gouvernement turc; quand on se croit en droit d'appeler tyranniques les gouvernements de Naples, de Rome et de la Lombardie, on peut bien nous permettre de traiter d'opresseur celui qui n'admettait point le témoignage des chrétiens, celui dont les sentiments de justice inspiraient une telle méfiance aux gouvernements chrétiens, qu'ils lui refusaient le droit de juger les délits commis sur le territoire turc par leurs sujets respectifs; celui enfin qui permet que les harems soient encore peuplés de nos compatriotes et de nos coreligionnaires.

On a beaucoup loué dernièrement l'initiative du Sultan, à laquelle on a confié la régénération de l'Orient. Dieu veuille que ceux qui s'y fient ne se trompent pas; nous le désirons pour nos frères, pour l'humanité en général. Malheureusement la longue et terrible épreuve que

nous en avons faite, et les événements qui se passent en Turquie sous les yeux mêmes des alliés, nous font douter de la réussite de cette entreprise. Feu le vice-roi d'Égypte, Mehemet Ali, le plus entreprenant et le plus ambitieux des Turcs de son temps, prince actif et intelligent, a poursuivi, lui aussi, la régénération des Ottomans; il fit des sacrifices énormes dans l'intention de former un gouvernement régulier et stable; toute l'Europe, et particulièrement la France, lui fournit des hommes éminents pour l'aider dans cette œuvre; il pensa même dans le temps assez sérieusement à doter l'Égypte d'une législation Européenne, mais les difficultés qui se présentaient à chaque pas, et le manque d'hommes capables de comprendre et de continuer son œuvre, lui firent abandonner un projet qui occupa beaucoup son esprit, tant qu'il fut en état de penser.

L'expérience et les relations des agents diplomatiques et consulaires de la Grande-Bretagne en Turquie, nous firent connaître le sort d'une première constitution Sultanique, dite du Tanzimat; bientôt on aura à se prononcer sur celui de la dernière qui porte le nom de Hatti-Humayoum. Mais revenons à notre point de départ. Ceux qui nous calomniaient et qui ont l'air de déplorer notre situation, semblent ignorer complètement l'état de la nation hellénique. Nous avons visité plusieurs contrées de l'Europe; nous avons trouvé dans le sein de ces sociétés, dont nous ne contestons point les progrès, la misère et la corruption. Nous recommandons spécialement aux rédacteurs du Morning-Post, d'aller visiter les habitations de Plumtree Court Holborn, au milieu même de Londres; quiconque ne les a pas vues, ne peut se former une idée de la saleté de ces tanières malsaines et de la misère de ceux qui y croupissent. Chez nous, on ne trouve pas de grandes richesses, mais on ne trouve pas non plus de pauvreté; vous parcourez le pays sans rencontrer un mendiant, si ce n'est quelques estropiés. Ce qui attire encore l'attention des voyageurs observateurs, c'est la politesse du peuple grec: ces qualités ont été spécialement observées dernièrement par M. Wyndham, M. Smith

O'Brien ainsi que par le colonel Gordon qui, pendant les six mois qu'il a passés en Grèce, en sa qualité d'officier du corps d'occupation, n'a jamais rencontré un seul homme en état d'ivresse. Nos paysans sont très bien vêtus et très bien nourris, et, pour la plupart, propriétaires; la classe ouvrière, libéralement rétribuée pour son travail, économe et prévoyante, s'enrichit également tous les jours; le premier pécule d'un ouvrier, fruit de ses économies, sert à acheter un terrain, un champ, un jardin; avec ses économies subséquentes, il fait bâtir, défricher, planter. Nos marins, intelligents et sobres, après quelque temps d'apprentissage, capables déjà de conduire un bâtiment, s'achètent une barque, de la barque ils passent au caïque, et enfin vous les voyez propriétaires d'un navire. C'est ainsi qu'ils ont rempli de leurs bâtiments la mer Noire et la méditerranée; bientôt vous les verrez sillonner en tout sens l'océan.

Je ne parle pas de notre classe commerçante; tout le monde, et surtout l'Angleterre, en reconnaît la capacité et les succès. Pendant la guerre de notre indépendance, il n'y avait qu'une dizaine de comptoirs grecs dans tout le Royaume uni, aujourd'hui on les compte par centaines. Et ce n'est pas seulement en Angleterre que nos maisons de commerce ont prospéré; vous en trouvez un grand nombre, et de très solides dans les villes commerçantes de la Russie, du Levant, et dans tous les ports de la méditerranée, où ils font une concurrence redoutable à celles de autres nations. On a même commencé à en établir quelques unes en Amérique et aux Indes. Par la liberté du commerce,—que Platon avait déjà proclamée dans la loi suivante: « personne dans la ville ne doit payer aucun droit sur les marchandises, qu'elles soient exportées ou importées (Τέλος δὲ, ἐν τῇ πόλει μηδὲνα μηδὲν τελεῖν, μήτε εξαγομένων χρημάτων, μήτε εισαγομένων. Platon, Lois, livre 8^{me}.) »—que la Toscane a l'honneur d'avoir adoptée la première,—que l'Angleterre a la gloire et le bonheur d'appliquer en grand, et d'en faire ressortir les avantages; par cette liberté, dis-je, les profits des uns sont des profits pour tous. Il s'ensuit que cette classe

de nos compatriotes, d'ailleurs généralement admirés, contribuant largement au bonheur des peuples, par la part qu'elle prend dans le mouvement des transactions humaines, ne peut exciter la jalousie de personne, moins encore des Anglais, qui, en leur qualité de manufacturiers, et surtout de consommateurs, en profitent grandement. Ce qui nous manque en Grèce, c'est l'industrie manufacturière. Nous ne croyons pas pourtant que ce soit une grande perte pour le pays; au contraire, nous faisons des vœux pour que la fumée et l'humidité de l'atelier ne viennent pas de sitôt obscurcir notre beau ciel et énerver notre population. Le gouvernement grec, dont l'incapacité est prouvée, selon le *Morning-Post*, aurait pu, certainement, méconnaissant les principes de l'économie politique, donner naissance à une industrie factice, en introduisant le système des protections et des privilèges, et léguer ainsi à notre postérité des difficultés dont la France ne peut encore se débarrasser aujourd'hui sous son gouvernement impérial; mais une pareille industrie, serait comme l'enfant qui croît à l'ombre privé d'air et de mouvement. D'un autre côté, puisque par la prestation mutuelle des services, la famille se suffit mieux que l'individu, la ville mieux que la famille, la nation mieux que la ville, il est clair que plusieurs nations ensemble s'entraident et se suffisent mieux que ne saurait le faire chaque nation prise à part. Dans ces relations internationales, la Grèce est heureuse de pouvoir échanger les produits indispensables de l'agriculture, travail salubre, contre les produits moins nécessaires de l'atelier.

Nous allons maintenant rappeler encore à nos lecteurs, ce que la Grèce a fait depuis son indépendance, c'est à dire dans l'espace de vingt-six ans. Puis que la calomnie se répète, il faut bien que l'apologie fasse de même. Selon les renseignements officiels dernièrement publiés, elle a vu sa population presque doubler. Dans l'histoire des temps modernes, que ceux qui disent que la Grèce n'a pas fait ce que l'on attendait d'elle, devraient consulter, nous ne rencontrons une semblable augmentation qu'aux colonies de l'Amérique du Nord. Cet accroissement de

population nous le devons, premièrement, à la fondation d'un gouvernement stable et éclairé, ensuite, à l'abondance des subsistances et à la rémunération libérale du travail. Les principaux produits de notre agriculture, dont la quantité et l'exportation augmentent tous les jours, sont: le raisin de Corinthe, les blés pour pâtes, la soie, les vins, les laines, le tabac, l'huile, les fruits secs etc.

Notre marine marchande, en 1821, au commencement de la révolution, ne se composait que de 440 navires de première et de seconde classe, jaugeant ensemble 61,449 tonneaux; la plupart de ces navires prirent part aux combats livrés contre les flottes turques. Cinq ans après la cessation des hostilités, (en 1834) la marine grecque comptait 2891 bâtiments. En 1845, le nombre des navires qui figuraient sur les registres des différens ports du royaume, était de 3,584, montés par 15,000 marins, et jaugeant 161,103 tonneaux. En 1855, le nombre des navires s'élève à 5,052, montés par 30,000 marins environ, et jaugeant ensemble 294,996 tonneaux. Dans cette dernière période de dix ans, la Grèce a vu doubler le tonnage de ses navires ainsi que le nombre de ses marins.

Plus de 100,000 maisons représentant un capital de plus d'un milliard de francs, ont été construites; les villes d'Athènes, du Pirée, de Syra et de Patras sont sorties du néant. La ville de Smyrne, la seconde de l'Empire Ottoman, n'a pas une seule maison dont la solidité et l'élégance puissent être comparées à la solidité et à l'élégance de plusieurs maisons des villes sus-mentionnées.

Quant aux progrès intellectuels, il nous suffit de dire que selon le rapport de M. Christopoulos, ministre de l'instruction publique, rapport présenté au Roi, le 12 Mars dernier, les étudiants de l'enseignement secondaire, comparativement à la population, sont deux fois plus nombreux qu'en France. Voilà ce que nous avons fait dans la première période de notre existence politique.

Pendant ces derniers temps de calamités, dans plus d'une ville de l'Europe, l'ordre public a été menacé à cause du haut prix des denrées, par une populace affamée; chez nous on ne s'est pas même plaint de la cherté

des subsistances, effet de la guerre, de la maladie des vignes et de l'occupation.

Il nous reste à dire à ceux qui prétendent que le gouvernement grec n'entre pour rien dans ce mouvement progressif de notre patrie, que le gouvernement, chez nous, c'est la nation, car nous avons le bonheur de nous gouverner nous-mêmes, sous un Prince éclairé, loyal et généralement adoré. Pour comprendre la part qui en revient au gouvernement grec, nous les prions de jeter leurs regards sur les îles Ioniennes et sur la Turquie : la même race hellénique habite ces contrées, vous y trouvez le même type, les mêmes dispositions; pourquoi donc ces pays n'avancent-ils pas d'un pas égal au nôtre dans la carrière de la civilisation? pourquoi leur marine marchande ne fait-elle pas les mêmes progrès que la nôtre? pourquoi le développement intellectuel y est-il lent?

En traversant le golfe de Corinthe il y a trois ans, j'admirais la riche végétation des rivages de l'Achaïe; le respectable directeur de la banque ionienne, se trouvait sur le même bateau; il allait à Athènes, où cette banque a une succursale. « Nous faisons beaucoup d'affaires, me dit-il, en Grèce; le peuple y est très actif et très entreprenant, tandis que celui des îles Ioniennes vit insouciant et indolent ». Que le Morning-Post ait la bonté de nous expliquer le motif de cette différence. Cependant plus de cent jeunes gens de ces îles viennent annuellement s'instruire dans nos collèges et dans notre université; plusieurs centaines nous viennent également des provinces turques.

Dans cette défense, nous ne nous sommes proposé que de prouver à nos calomniateurs que la Grèce n'enfouit pas sous terre ses talents, qu'elle a travaillé et qu'elle travaille toujours dans le cercle étroit de ses limites, pour le progrès et pour la civilisation. La Grèce peut s'écrier comme jadis Archimède: « donne moi où me placer, et je remuerai la terre ».

N.

M. RENIERIS.

ERRATA.

—ooo—

A la page 110, ligne 8, au lieu de « 15,000,000 de musulmans et de 10,950,000 chrétiens » lisez « 15,500,000 âmes, dont 4,550,000 musulmans et 10,950,000 chrétiens. »

Même page, ligne 22, au lieu de 5,750,000, lisez 5,950,000.